

PROJET
FINAL

NORME
INTERNATIONALE

ISO/FDIS
12616-1

ISO/TC 37/SC 2

Secrétariat: SCC

Début de vote:
2021-05-19

Vote clos le:
2021-07-14

Travail terminologique appuyant la communication multilingue —

Partie 1: Principes fondamentaux de la terminographie axée sur la traduction

iTeh STANDARD PREVIEW
Terminology work in support of multilingual communication —
Part 1: Fundamentals of translation-oriented terminography
(standards.iteh.ai)

[ISO/FDIS 12616-1](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/86eb83db-6d27-440c-9545-1b04f6acec25/iso-fdis-12616-1)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/86eb83db-6d27-440c-9545-1b04f6acec25/iso-fdis-12616-1>

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.



Numéro de référence
ISO/FDIS 12616-1:2021(F)

© ISO 2021

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/FDIS 12616-1](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/86eb83db-6d27-440c-9545-1b04f6acec25/iso-fdis-12616-1)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/86eb83db-6d27-440c-9545-1b04f6acec25/iso-fdis-12616-1>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2021

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	v
Introduction.....	vi
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Principes fondamentaux de la gestion de la terminologie	6
4.1 Objectifs.....	6
4.2 Environnements de travail.....	7
4.3 Traduction <i>vs</i> travail terminologique.....	8
4.4 Méthodes de travail.....	8
4.4.1 Analyse conceptuelle.....	8
4.4.2 Travail terminologique systématique <i>vs</i> ad hoc.....	9
4.4.3 Travail terminologique prescriptif <i>vs</i> descriptif.....	10
4.4.4 Corpus de textes.....	11
5 Étapes du processus et activités	11
5.1 Définition des objectifs.....	11
5.2 Flux de travail de base.....	12
5.3 Configuration d'une base de données terminologiques.....	12
5.4 Collecte des données terminologiques et évaluation initiale.....	13
5.5 Recherche.....	13
5.6 Traitement et documentation des données terminologiques.....	14
5.7 Utilisation et échange de données terminologiques.....	14
5.8 Mise à jour.....	15
6 Terminographie	15
6.1 Bonnes pratiques relatives aux catégories de données ouvertes.....	15
6.2 Terme.....	15
6.3 Définition.....	16
6.4 Description de concept.....	16
6.5 Contexte.....	16
6.6 Note.....	17
6.7 Références et identification des sources.....	17
6.8 Abréviations pour les noms de langues et de pays.....	18
7 Éléments de texte pour le champ Terme	18
7.1 Généralités.....	18
7.2 Désignations.....	20
7.2.1 Termes.....	20
7.2.2 Noms propres.....	20
7.2.3 Symboles.....	20
7.2.4 Désignations de type nominatif.....	21
7.3 Autres éléments de texte.....	22
7.3.1 Syntagmes.....	22
7.3.2 Textes normalisés.....	22
8 Gestion des données	22
8.1 Catégories de données pour les recueils de données terminologiques.....	22
8.2 Principes de modélisation des articles conceptuels.....	23
8.2.1 Recommandations relatives à la conception des recueils de données terminologiques.....	23
8.2.2 Orientation conceptuelle.....	24
8.2.3 Autonomie des termes.....	24
8.2.4 Éléментарité des données.....	24
8.2.5 Granularité des données.....	24

8.2.6	Répétabilité	25
8.3	Catégories de données ouvertes et fermées	25
8.4	Catégories de données obligatoires et facultatives.....	26
8.5	Échange et interopérabilité des données terminologiques.....	26
9	Outils	26
10	Savoir-faire et compétences	27
10.1	Tâches terminologiques et compétences requises	27
10.2	Compétences de base en terminologie.....	28
10.3	Savoir-faire et compétences en technologies de l'information	28
10.4	Savoir-faire et compétences liés à l'extraction de termes	29
10.5	Compétences linguistiques.....	29
10.6	Expertise dans le domaine.....	30
10.7	Capacité de recherche.....	30
10.8	Compétences sociales et culturelles.....	30
Annexe A (informative) Catégories de données pour les recueils de données terminologiques axés sur la traduction		32
Annexe B (informative) Exemples de tableurs.....		35
Bibliographie.....		37

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/86eb83db-6d27-440c-9545-1b04f6acec25/iso-fdis-12616-1>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le Comité technique ISO/TC 37, *Langage et terminologie*, sous-comité SC 2, *Flux des travaux terminologiques et codage des langues*.

Le présent document annule et remplace l'ISO 12616:2002, qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes:

- mises à jour en vue de mettre l'accent sur l'environnement élargi dans lequel les travailleurs en terminologie exercent leur activité;
- approfondissement de l'aspect de la gestion des données terminologiques et ajout de processus, d'outils et de compétences nécessaires aux tâches terminologiques;
- mises à jour en vue de s'aligner sur les avancées techniques et l'évolution de la profession.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

Le travail terminologique est effectué par des personnes ayant des parcours différents et pour des objectifs différents. Le présent document porte sur les principes fondamentaux nécessaires pour effectuer un travail terminologique de base dans des contextes de traduction. Bien que quelques détails soient parfois donnés, le document fournit les informations minimales nécessaires pour configurer et exploiter la forme la plus simple d'un recueil de données terminologiques (RDT). Les tâches et les processus plus complexes effectués par les terminologues avec des technologies plus sophistiquées et dans des environnements de production plus importants seront couverts dans une future ISO 12616-2.

Pour une communication claire, l'intitulé de «travailleur en terminologie» a été choisi pour représenter toute personne effectuant un travail terminologique en tant que fonction complémentaire de ses activités professionnelles. Un travailleur en terminologie peut être un traducteur, un chef de projet ou un rédacteur technique et peut travailler en qualité d'entreprise individuelle, pour un prestataire de services linguistiques, ou en interne dans une entreprise ou un autre organisme. Les terminologues et les travailleurs en terminologie partagent le même socle de compétences couvert dans le présent document; cependant, les terminologues ont des connaissances et des compétences plus élargies qui seront discutées plus en détail dans une future ISO 12616-2.

L'un des scénarios les plus courants pour un travailleur en terminologie dans des contextes de traduction est le suivant: un client produit de la documentation dans un domaine particulier dans une langue source et demande à un traducteur de traduire divers documents connexes. Comme aucune terminologie n'a été fournie, le traducteur reconnaît qu'il serait judicieux de documenter la terminologie identifiée pendant le travail de traduction afin de maintenir la cohérence entre les documents dans la langue cible. Le présent document fournit des bonnes pratiques terminographiques et des principes de modélisation des données à cet effet.

Dans les exemples du présent document, les désignations et autres éléments de texte sont indiqués par des guillemets doubles, tandis que les objets, concepts, propriétés, caractéristiques et types de caractéristiques sont indiqués par des guillemets simples. Lorsqu'il est fait référence à des domaines dans une base de données terminologiques, la première lettre du nom de domaine prend une majuscule et le nom de domaine est suivi du mot «domaine» (par exemple, Terme domaine, Commentaire de transposition domaine). Les catégories de données sont indiquées par des barres obliques qui précèdent et suivent le nom de la catégorie de données (par exemple, /terme/, /commentaire de transposition/). Ce balisage a pour but de faciliter la distinction entre les références aux trois niveaux terminologiques et les autres textes dans le présent document.

Travail terminologique appuyant la communication multilingue —

Partie 1: Principes fondamentaux de la terminographie axée sur la traduction

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les exigences et les recommandations relatives aux principes fondamentaux de la terminographie axée sur la traduction afin de produire de solides recueils terminologiques bilingues ou multilingues. Il traite des principales tâches et compétences, ainsi que des processus et technologies, pour la terminographie axée sur la traduction pratiquée par les travailleurs en terminologie qui effectuent un travail terminologique dans des configurations de faible complexité dans le cadre d'activités non terminologiques. Il ne couvre pas la gestion de la terminologie impliquant des flux de travail sophistiqués, une multitude de rôles ou des savoir-faire et compétences avancés.

2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 704, *Travail terminologique — Principes et méthodes*

ISO 16642, *Applications informatiques en terminologie — Plate-forme pour le balisage de terminologies informatisées*

ISO 26162-1, *Gestion des ressources terminologiques — Bases de données terminologiques — Partie 1: Conception*

ISO 30042, *Gestion des ressources terminologiques — TermBase eXchange (TBX)*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>;
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>.

3.1 terminologie

ensemble des *désignations* (3.7) et des *concepts* (3.4) appartenant à un *domaine* (3.2) ou à un *sujet*

[SOURCE: ISO 1087:2019, 3.1.11, modifiée — Dans la version anglaise de ce document, le terme «domain» a été remplacé par «subject field», qui est le terme privilégié.]

3.2

domaine

branche spécialisée de la connaissance

Note 1 à l'article: Les limites et la granularité d'un domaine sont déterminées selon un point de vue particulier lié à l'objectif visé. Si un domaine est subdivisé, le résultat est de nouveau un domaine.

[SOURCE: ISO 1087:2019, 3.1.4, modifiée — Le terme privilégié dans la version anglaise de ce document est «subject field», à la place de «domain».]

3.3

objet

tout ce qui peut être perçu ou conçu

Note 1 à l'article: Les objets peuvent être matériels (par exemple «moteur», «feuille de papier», «diamant»), immatériels (par exemple «rapport de conversion», «plan de projet») ou imaginaires (par exemple «licorne», «hypothèse scientifique»).

[SOURCE: ISO 1087:2019, 3.1.1]

3.4

concept

unité de connaissance créée par une combinaison unique de caractéristiques

Note 1 à l'article: Les concepts ne sont pas nécessairement liés à des langues particulières. Ils sont cependant soumis à l'influence du contexte socioculturel qui conduit souvent à des catégorisations différentes.

[SOURCE: ISO 1087:2019, 3.2.1 modifiée — Suppression de la Note 2 à l'article.]

3.5

concept individuel

concept (3.4) qui correspond à un *objet* (3.3) unique

EXEMPLE «Saturne», «la tour Eiffel», «la Lune», «numéro de série FRHR603928», «Prix Nobel de physique 2016».

Note 1 à l'article: Les concepts individuels sont représentés par des *noms propres* (3.10).

[SOURCE: ISO 1087:2019, 3.2.8]

3.6

concept général

concept (3.4) qui correspond à un nombre potentiellement illimité d'*objets* (3.3) qui forment un groupe en raison de propriétés partagées

EXEMPLE «planète», «tour», «lune», «Prix Nobel de physique».

Note 1 à l'article: Pour un concept général, il est essentiel qu'un nombre d'objets correspondants supérieur à 1 puisse être perçu ou imaginé. Par exemple, «vaisseau spatial» a été un concept général avant qu'un tel objet matériel n'existe, au moment où un seul objet de ce type existait, et ultérieurement, lorsque plusieurs objets de ce type ont existé.

[SOURCE: ISO 1087:2019, 3.2.9]

3.7

désignation

représentation d'un *concept* (3.4) par un signe qui le dénote dans un *domaine* (3.2) ou sujet

Note 1 à l'article: Une désignation peut être linguistique ou non linguistique. Elle peut être constituée de différents types de caractères, mais aussi de signes de ponctuation tels que des traits d'union et des parenthèses, régis par des conventions spécifiques au domaine, au sujet ou au langage.

Note 2 à l'article: Une désignation peut être un *terme* (3.8), incluant les *appellations* (3.9), un *nom propre* (3.10) ou un *symbole* (3.11).

[SOURCE: ISO 1087:2019, 3.4.1, modifiée — Suppression du synonyme «designator» dans la version anglaise.]

3.8

terme

désignation (3.7) qui représente un *concept général* (3.6) par des moyens linguistiques

EXEMPLE «imprimante laser», «planète», «stimulateur cardiaque», «composé chimique», « $\frac{3}{4}$ temps», «virus de la grippe A», «peinture à l'huile».

Note 1 à l'article: Les termes peuvent être partiellement ou entièrement verbaux.

[SOURCE: ISO 1087:2019, 3.4.2]

3.9

appellation

terme (3.8) appliqué à un groupe d'*objets* (3.3) dont les propriétés pertinentes sont identiques

EXEMPLE «Nokia 7 Plus®» (téléphone portable), «Adobe® Acrobat® X Pro» (logiciel), «Road King®» (motocyclette)¹⁾.

[SOURCE: ISO 1087:2019, 3.4.3]

3.10

nom propre

désignation (3.7) qui représente un *concept individuel* (3.5)

EXEMPLE «Organisation internationale de normalisation», «IBM® »²⁾, «Îles britanniques», «Organisation des Nations Unies».

[SOURCE: ISO 1087:2019, 3.4.4]

3.11

symbole

désignation (3.7) qui représente un *concept* (3.4) par des moyens non linguistiques

Note 1 à l'article: Il existe plusieurs types de symboles tels que les symboles graphiques [ISO 3864 (toutes les parties)] et les symboles littéraux [ISO 80000 (toutes les parties)] .

[SOURCE: ISO 1087:2019, 3.4.5]

3.12

travail terminologique

gestion de la terminologie

activité portant sur la collecte, la description, le traitement et la présentation des *concepts* (3.4) et de leurs *désignations* (3.7)

Note 1 à l'article: Le travail terminologique vise souvent à créer et à tenir à jour des *ressources terminologiques* (3.21).

Note 2 à l'article: Le travail terminologique est souvent axé sur l'aménagement terminologique et peut comprendre à la fois l'harmonisation des concepts, l'harmonisation des termes et la formation de termes.

Note 3 à l'article: Le travail terminologique peut être effectué de manière systématique ou ponctuelle.

1) Nokia 7 Plus® est une marque de Nokia Corporation, Adobe® Acrobat® X Pro est une marque d'Adobe Systems, Road King® est une marque de Harley-Davidson. Ces informations sont données à l'intention des utilisateurs du présent document et ne signifient nullement que l'ISO approuve l'emploi des produits ainsi désignés.

2) IBM® est une marque d'International Business Machines Corporation. Ces informations sont données à des fins de commodité pour les utilisateurs du présent document et ne constituent en aucun cas une approbation par l'ISO du produit cité.

[SOURCE: ISO 1087:2019, 3.5.1, modifiée — Suppression de «la systématisation de» dans la définition et ajout de la Note 3 à l'article.]

3.13

travail terminologique prescriptif

travail terminologique (3.12) visant à décider de l'usage privilégié des *désignations* (3.7)

3.14

travail terminologique descriptif

travail terminologique (3.12) visant à documenter les *désignations* (3.7) telles qu'elles sont utilisées en contexte sans favoriser un usage privilégié

3.15

terminographie

travail terminologique (3.12) visant à créer et à tenir à jour des *ressources terminologiques* (3.21)

[SOURCE: ISO 1087:2019, 3.5.2]

3.16

extraction de termes

travail terminologique (3.12) impliquant l'identification et le dépouillement de *données terminologiques* (3.19) à partir de l'examen d'un *corpus de textes* (3.17)

Note 1 à l'article: Les *données terminologiques* (3.19) d'intérêt primordial sont en général les *désignations* (3.7), les définitions et les contextes.

Note 2 à l'article: L'extraction de termes est souvent prise en charge par des outils logiciels prévus à cet effet.

[SOURCE: ISO 1087:2019, 3.5.6]

3.17

corpus de textes

corpus

ensemble de données dans la langue

ISO/FDIS 12616-1
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/86eb83db-6d27-440c-9545-1b04f6acec25/iso-fdis-12616-1>

Note 1 à l'article: Les corpus de textes peuvent être utilisés pour diverses activités telles que l'analyse de textes ou le *travail terminologique* (3.12).

[SOURCE: ISO 1087:2019, 3.6.4]

3.18

terme candidat

chaîne de caractères recueillie au moyen d'une *extraction de termes* (3.16) mais qui n'a pas encore été sélectionnée comme un élément de texte à documenter dans le *recueil de données terminologiques* (3.21)

3.19

donnée terminologique

donnée relative à un *concept* (3.4) et à sa *désignation* (3.7)

Note 1 à l'article: Les données terminologiques courantes comprennent les *désignations* (3.7), les définitions, les contextes, les notes à l'article, les marques grammaticales, les indicatifs de domaine, les indicatifs de langue, les indicatifs de pays et les sources.

[SOURCE: ISO 1087:2019, 3.6.1]

3.20

article terminologique

article conceptuel

AC

ensemble de *données terminologiques* (3.19) relatives à un seul *concept* (3.4)

[SOURCE: ISO 1087:2019, 3.6.2, modifiée — Ajout d'« article conceptuel » et de «AC» comme termes privilégié et admis, respectivement.]

3.21**recueil de données terminologiques****RDT**

ressource terminologique

ressource constituée d'*articles conceptuels* (3.20) accompagnés de métadonnées et d'informations documentaires y afférentes

[SOURCE: ISO 26162:2019, 3.2.4, modifiée — Ajout du terme «ressource terminologique» issu de l'ISO 1087:2019, 3.7.1.]

3.22**catégorie de données**

classe d'éléments de données qui sont étroitement liés d'un point de vue formel ou sémantique

EXEMPLE /catégorie grammaticale/, /domaine/, /définition/.

Note 1 à l'article: Une catégorie de données peut être considérée comme une généralisation de la notion de champ dans une base de données.

Note 2 à l'article: Dans le texte suivi, comme dans le présent document, le nom des catégories de données est entouré de barres obliques (par exemple /catégorie grammaticale/).

[SOURCE: ISO 26162:2019, 3.2.11]

3.23**système de gestion de la terminologie****SGT**

outil logiciel doté d'une structure de métadonnées spécialement conçu pour la collecte, la tenue à jour et l'accès aux *données terminologiques* (3.19)

[SOURCE: ISO 1087:2019, 3.6.13]

3.24**orientation conceptuelle**

principe selon lequel un *article conceptuel* (3.20) décrit un seul *concept* (3.4)

Note 1 à l'article: Lorsque deux *concepts* (3.4) différents ou plus sont représentés par la même *désignation* (3.7) (dans la même langue), alors cette désignation est considérée comme un homographe. De tels concepts sont documentés dans des *articles conceptuels* (3.20) distincts.

[SOURCE: ISO 26162-1:2019, 3.2.13]

3.25**autonomie des termes**

principe selon lequel tous les *termes* (3.8) d'un *article conceptuel* (3.20) sont considérés comme des sous-unités indépendantes et peuvent être décrits en utilisant le même ensemble de *catégories de données* (3.22)

Note 1 à l'article: Par analogie, ce principe s'applique aux *désignations* (3.7) ainsi qu'aux autres éléments de texte.

[SOURCE: ISO 26162-1:2019, 3.2.14]

3.26**granularité des données**

degré de précision des données

Note 1 à l'article: Par exemple, l'ensemble des catégories de données individuelles /catégorie grammaticale/, /genre/ et /nombre/ permet une plus grande granularité des données que la seule catégorie de données /grammaire/.

[SOURCE: ISO 26162-1:2019, 3.2.15]

3.27

répétabilité

principe selon lequel une *catégorie de données* (3.22) peut être répétée au sein d'une définition de base de données et peut également être combinée avec d'autres catégories de données

[SOURCE: ISO 26162-1:2019, 3.2.12]

3.28

élémentarité des données

principe selon lequel un champ de données ne contient qu'un seul élément de données

EXEMPLE Par exemple, inclure la forme complète et l'abréviation d'un terme dans le même champ de données ne respecterait pas l'élémentarité des données

[SOURCE: ISO 26162-1:2019, 3.2.16]

3.29

travailleur en terminologie

personne dont le rôle est d'effectuer un *travail terminologique* (3.12) comme fonction complémentaire à d'autres activités professionnelles

3.30

terminologue

expert qui effectue un *travail terminologique* (3.12) en tant que fonction principale d'une activité professionnelle

3.31

rédacteur technique

expert qui définit, crée et fournit des produits d'information pour une utilisation de produits sûre, efficace et efficiente

Note 1 à l'article: Les produits peuvent être des systèmes techniques, des logiciels ou des services.

3.32

langue source

langue du contenu à traduire

[SOURCE: ISO 18587:2017, 3.2.2]

3.33

langue cible

langue dans laquelle le contenu dans la langue source est traduit

[SOURCE: ISO 17100:2015, 2.3.6]

3.34

commentaire de transposition

note dans un *recueil de données terminologiques* (3.21) fournissant des informations sur le degré d'équivalence, la directionnalité ou d'autres caractéristiques particulières concernant l'équivalence entre une *désignation* (3.7) dans une langue et une autre désignation dans une seconde langue

4 Principes fondamentaux de la gestion de la terminologie

4.1 Objectifs

La gestion de la terminologie a plusieurs objectifs. Un objectif de base est que les utilisateurs d'un recueil de données terminologiques (RDT) soient en mesure d'extraire l'information qui répond à leur question. Le RDT doit donc couvrir les domaines et les terminologies pertinents. Les articles conceptuels du recueil doivent être corrects et complets et ne pas présenter de problèmes d'intégrité des données par rapport aux autres articles du recueil.

L'optimisation des données en vue de leur utilisation dans des systèmes de traduction assistée par ordinateur (TAO) constitue un prolongement de l'objectif de base susmentionné pour l'aide à la traduction. De tels systèmes comportent une composante terminologique. Au cours du processus de traduction, le contenu du segment de traduction dans la langue source est comparé au RDT. Les correspondances sont affichées dans la composante terminologique, ou mises à disposition, pour une intégration facile dans la traduction, dans le segment de langue cible.

4.2 Environnements de travail

Le travail en vue de cet objectif de base est effectué dans de nombreux environnements de travail différents, une ou plusieurs personnes effectuant le travail terminologique, assistées par des outils, suivant des méthodes de travail le long d'un flux de travail particulier, etc. Ces travailleurs en terminologie documentent le résultat de leur travail, et leur travail se fonde sur la formation et la documentation. Ils possèdent certaines compétences et maîtrisent une ou deux langues ou davantage.

La [Figure 1](#) présente une liste des caractéristiques des environnements de travail où s'effectue le travail terminologique. L'intensité des couleurs indique le degré variable de complexité d'une caractéristique. Par exemple, la flèche la plus haute indique que le travail terminologique peut prendre en charge un processus dans des environnements de faible complexité et plusieurs processus dans des environnements plus complexes.

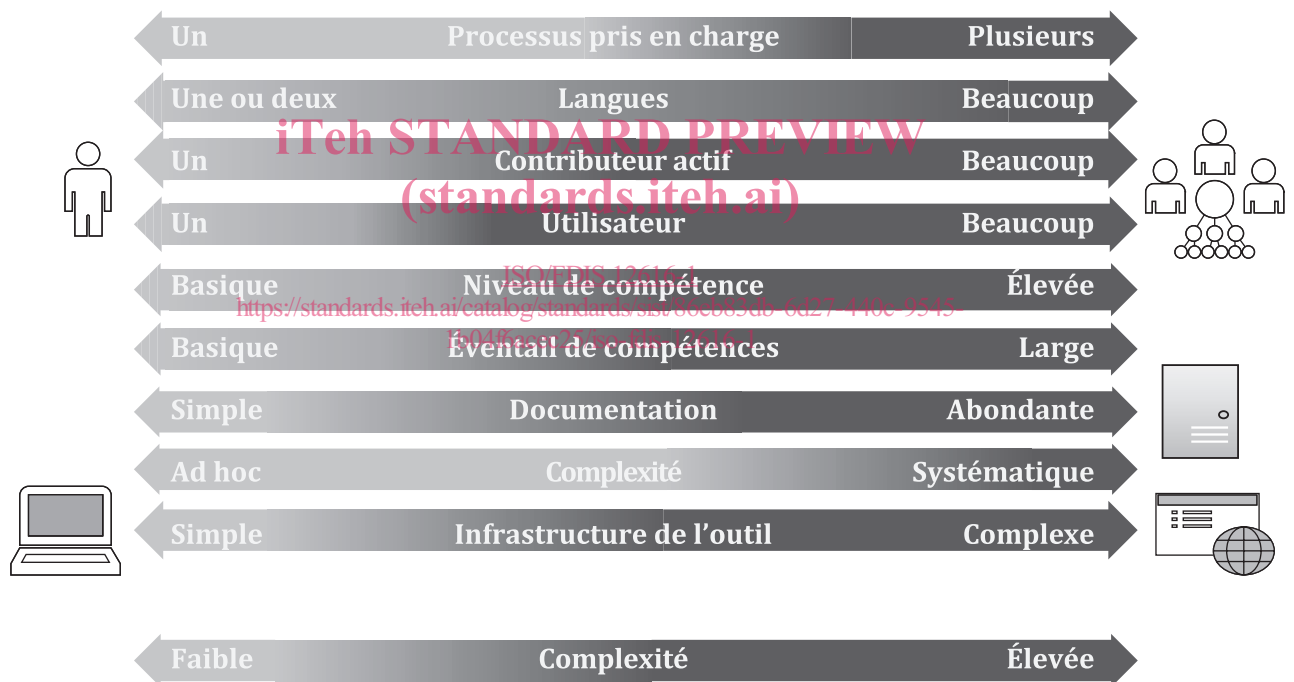


Figure 1 — Niveau de complexité dans différents environnements

Le type ou la complexité de la caractéristique varie d'un environnement à l'autre, voire d'un projet à l'autre au sein de l'environnement, comme l'indique l'ombrage des couleurs.

EXEMPLE 1 Un traducteur indépendant qui travaille sur la terminologie pour un projet de traduction de brevet est le seul contributeur actif au RDT et le seul utilisateur des données. Bien qu'il n'effectue pas de travail terminologique à plein temps, il peut avoir un niveau très élevé et un large éventail de compétences en terminologie. Et pour certains concepts, il peut avoir besoin de mener des recherches approfondies.

EXEMPLE 2 En revanche, un terminologue travaille dans l'infrastructure d'un outil complexe. Il est l'un des nombreux terminologues qui couvrent des dizaines de langues. Dans le cadre d'un projet, il se peut qu'il n'effectue qu'un travail terminologique ponctuel (voir [4.4.2](#)) pour tenter de résoudre rapidement un problème terminologique particulier.